Rapport P-219 A de la commission des pétitions chargée d’examiner la pétition P-219 intitulée: «Pertes financières des stands du Fan Village au Bout-du-Monde».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 2 novembre 2011)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-219 au Conseil administratif en lui demandant de transmettre les documents souhaités aux pétitionnaires.